

Main-d'œuvre et industrialisation du bâtiment

Autor(en): **Bonnome, Camille**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **33 (1961)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Main-d'œuvre et industrialisation du bâtiment

(Le Moniteur des Travaux publics et du Bâtiment.)

En publiant cet intéressant article, nous laissons, il va sans dire, à M. Bonnome, la paternité de son jugement sur la main-d'œuvre suisse. (Réd.)

29

Les discussions qui, au Congrès du Conseil international du bâtiment, à Rotterdam, ont suivi les exposés et rapports sur la préfabrication et l'industrialisation du bâtiment, ont mis en évidence l'intérêt croissant que les administrations et les professions portent à l'aspect économique du problème du logement.

Car, et ceci est vrai aussi bien dans les régimes socialistes que dans l'Europe libérale, c'est l'économique qui contraint la technique à cette évolution.

Cette évolution est très rapide en URSS: le but est de construire la majorité des logements urbains dans des usines fixes qui sont de plus en plus mécanisées et de plus en plus puissantes. L'importance des programmes, la possibilité d'opérer une planification de détail et de l'imposer sans conteste sont des facteurs très favorables à ce développement des grandes usines fixes.

Mais s'ils ont ainsi résolu le problème de la quantité, celui de la qualité reste encore posé. Car ces usines ne donnent pas une production suffisamment précise et les repiquages et ragréments sont la règle. Quant aux travaux de finition, leur médiocrité reste entière.

Il semble bien que ce soit là la grande difficulté qu'il leur reste à vaincre. Nous pourrions ainsi constater que l'industrialisation ne saurait résoudre notre problème si, en même temps, l'activité de la construction ne bénéficie pas d'une main-d'œuvre et des cadres, en nombre réduit, certes, mais de qualité.

Autrement dit, et j'y insiste, il ne faut pas croire que l'industrialisation permet d'utiliser de la main-d'œuvre vulgaire en lieu et place des spécialisations traditionnelles. Et c'est parce qu'elle permet de payer des salaires plus élevés, d'une part, et parce qu'elle bénéficie de l'attrait évident de toute mécanisation d'autre part, qu'elle peut et doit atteindre ce but dans nos économies libérales.

Il importe essentiellement qu'en régime socialiste l'Etat y affecte ou qu'en régime libéral les industriels y attirent une main-d'œuvre qualifiée qui ait, à tous les stades de la fabrication et du montage, le sens de la qualité et de la précision.

Car, et ceci est un fait récent, les constructeurs de l'Europe occidentale, poussés par les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, s'intéressent de plus en plus vivement aux procédés et aux méthodes d'industrialisation et particulièrement aux expériences françaises en cette matière.

Le développement rapide de notre économie dans les années qui viennent de s'écouler nous avait placés depuis

longtemps devant les difficultés que rencontrent maintenant nos voisins et nous avait contraints à étudier et à mettre au point un processus de remplacement de certaines méthodes traditionnelles, devenues souvent défectueuses.

Le manque d'organisation, pour ne pas dire le désordre, qui caractérise le marché français du logement, a eu au moins un effet heureux: c'est de permettre l'éclosion de systèmes s'adaptant à toutes les circonstances, du traditionnel évolué aux grandes usines très mécanisées.

C'est pourquoi l'on peut constater que les Hollandais utilisent à Rotterdam un procédé français de préfabrication par grands panneaux. Le volume des programmes concentrés à prévoir dans les prochaines années y justifie pleinement la construction d'une usine fixe importante. La Société nationale des HLM de Belgique, en revanche, a fait choix d'un procédé moins rigide de préfabrication sur chantier qui s'adapte beaucoup mieux aux problèmes qu'elle doit résoudre.

Il en est de même en Suisse, où le stade expérimental est déjà largement dépassé. On y constate alors d'une manière éclatante cette importance de la qualité de la main-d'œuvre que j'ai voulu mettre en évidence dans ces quelques lignes.

Avec un même procédé, appliqué de la même manière en France et en Suisse, le fini des réalisations helvétiques est très supérieur à ce que nous constatons généralement chez nous et cela est dû uniquement à la meilleure qualité d'une main-d'œuvre italienne plus attirée par le franc suisse que par le franc français.

Nous devons nous efforcer de créer et de généraliser chez nous les mêmes conditions de «standing» des ouvriers et des cadres.

De ces constatations, je tirerai quelques conclusions: Si l'on a pu, dans les années dernières, mettre en doute l'avenir des procédés de haute industrialisation, il n'est plus possible actuellement de contester que leur développement s'étend.

Dans ce premier stade, la technique française occupe une place de premier ordre, car c'est elle qui, dans l'Europe orientale comme dans l'Europe occidentale, fournit les modèles des premières réalisations.

Ce fait mérite d'être signalé car l'activité du bâtiment a souffert et souffre encore d'une incompréhension quelque peu méprisante de la part d'autres industries plus mécanisées mais qui ne peuvent pas inscrire un pareil succès à leur actif.

Cependant, il est à craindre, si nous n'y prenons pas garde, que nous soyons rapidement distancés sur le plan de la qualité par nos voisins immédiats.

C'est pourquoi je ne me lasserai pas d'insister sur cet aspect fondamental du problème de l'industrialisation, aspect qui conditionnera essentiellement l'expansion de la technique française. Cette préoccupation dépasse d'ailleurs le simple cadre de l'entrepreneur, car elle doit s'étendre aux fournisseurs d'équipements. Sur ce point particulier, nous accusons de réelles déficiences qu'il nous faut énergiquement corriger dans les semestres à venir.

Camille Bonnome,
chef du Service de l'inspection générale
au Ministère de la construction,